



## REFUS DE REINTEGRER SUR LA MAH2

Le 07/03/2019 c'est au tour des détenus de la MAH2 de bloquer la cour de promenade du CP de Toulouse Seysse!

A l'appel du surveillant en poste aux promenades, environ 90 détenus n'effectuent pas un retour dans les temps! Après plusieurs somations de l'encadrement de la MAH2, ils ne seront plus que 12 à ne pas remonter en cellule!

L'encadrement prévient immédiatement la direction qui se déplacera sur place pour recueillir les revendications des récalcitrants!

Après un bref entretien avec l'un des protagonistes, aucunes revendications claires n'apparaient!

### Peut être juste faire comme les copains de la MAH1!

L'intervention des ERIS de TOULOUSE sera à nouveau nécessaire pour rétablir l'ordre sur le CP de Toulouse Seysse! Félicitations à eux!

Il y aura 2 mises en prévention des meneurs bien identifiés et bien connus du CP!

Le SPS félicite à nouveau l'ensemble du personnel qui est resté à disposition de l'établissement malgré le contexte social compliqué!

Le SPS espère que la direction se souviendra de tous ces surveillants qui assurent leur mission et même plus malgré les mouvements actuels et les tensions qui en découlent, malgré la fatigue et le stress qu'engendrent ces situations à répétitions!

Seul bémol de cette journée, le maintien du second tour promenade sur la MAH1 malgré le mouvement collectif sur la MAH2! Volonté de ne pas froisser les pauvres détenus ou espoir d'être épargné de mouvements collectifs les prochains jours?

### On sera vite fixé...

En tout cas une chose est sûre, l'encadrement de la MAH1 n'a pas pris «conseils» auprès de ces surveillants pour prendre cette décision incomprise par le personnel!

Le 07/03/2019, le bureau local SPS.

***LE Syndicat 100% Surveillants !***